

Je vous informe qu'un Conseil Municipal aura lieu le

Mardi 23 septembre 2025, à 19 heures 30, en Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- I) Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 17 juin 2025
- II) Délibérations
1. Actualisation des crédits de paiements 2025 en DM n°2 : plan de sauvegarde et école numérique 2021-01
 2. Actualisation de l'autorisation de programme et de crédit de paiement pour l'exercice 2025 en DM n°2 : construction d'une école intercommunale 2022-01
 3. Actualisation de crédits de paiements 2025 en DM n°2 : modernisation des systèmes d'information 2024-02
 4. Budget Principal 2025 : Décision Modificative n°2
 5. Constitution et reprise de provisions sur l'exercice 2025
 6. Créances éteintes
 7. Adaptation du tableau des postes budgétaires : créations de postes
 8. Cession, désaffectation et déclassement des parcelles communales bâties cadastrées AV112P, AV113P (lot A) sises 20bis, rue Karl Marx
 9. Convention cadre communautaire des démarches de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA Politique de la Ville, intégrant la mise en œuvre des conventions d'utilisation de l'abattement sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : Approbation de l'avenant n°1
 10. Mise à jour du règlement de fonctionnement des équipements d'accueil du jeune enfant
 11. Adoption et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat avec la Prévention Retraite Ile-de-France (PRIF)
 12. Convention de partenariat : Mantès-la-Ville – Association pour développer les échanges entre la France, le Maroc et le Sénégal « ADEFRAMS »
 13. Contrat d'engagement animation officielle Téléthon 2025
- III) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.


Le Maire
Sami DAMERGY